

University of Waterloo
Département d'études françaises

FR 603

Hiver 2019

Le français en contact

Section	Professeur(e)	Bureau	Téléphone (519-888-4567)	Courriel	Heures de consultation
001	Svetlana Kaminskaïa	ML 337	Poste 32465	skaminskaia@uwaterloo.ca	Jeudi 14h-15h30 ou sur rendez-vous

Description

Le français en Amérique du Nord, le français en Europe, et le français dans la salle de classe côtoie les langues majoritaires, étrangères, et maternelles, et dans ces contextes fort variés, il est en contact et en conflit avec les grammaires et les cultures différentes. À partir d'une sélection de publications récentes, nous allons examiner les particularités des variétés du français non standard en situation minoritaire de même que majoritaire et des grammaires des apprenants du français langue seconde pour nous familiariser avec les particularités théoriques et méthodologies de l'étude des langues en contact et pour expliquer les faits observés.

Objectifs du cours

- se familiariser avec les conséquences linguistiques en français dans la situation du contact avec une autre langue
- reconnaître et classer les particularités linguistiques des groupes francophones minoritaires et des apprenants du français
- évaluer les méthodes d'analyse des langues en contact et en appliquer certains aspects

Œuvres à l'étude

- Articles de revues et des collectifs

Évaluation

Évaluation	Date de l'évaluation	Valeur
Discussions en classe	Toute la durée du cours	15%
Résumé d'un article	Le 19 février	10%
Bibliographie analytique	Le 5 mars	20%
Présentation	Dates variables	25%
Plan de dissertation	Le 19 mars	0%
Dissertation	Le 16 avril	30%
Total		100%

Discussions en classe : Les étudiants doivent compléter les lectures et les devoirs, et participer activement dans les activités du cours.

Résumé d'un article : Résumé d'un article portant sur les particularités linguistiques observées chez des francophones en situation de contact ou chez des apprenants du français. Les étudiants peuvent chercher les articles eux-mêmes ou bien en choisir un de la liste proposée par la professeure. (500 mots, ou 1 page à double interligne)

Bibliographie analytique : Ce travail vous prépare à la présentation et à la dissertation. Il s'agit d'une sélection de publications portant sur un aspect linguistique du français en contact. La bibliographie va inclure :

- un aperçu du problème que vous étudiez, les opinions et les approches qui existent à ce sujet et de faire une conclusion à vos observations basées sur les lectures (2 pages à double interligne au max).
- et les résumés de chaque livre/article de votre bibliographie (jusqu'à 1 page à double interligne pour un article et jusqu'à 1,5-2 pages pour un livre).
 - *4 livres d'au moins 80 pages chacun ou 6 articles (ou chapitres de livres) de 25 pages chacun en moyenne.

Présentation: Présentation sur un aspect linguistique du français en contact: problématique, approches théoriques et méthodologiques, résultats, conclusions et commentaires.

- Début et durée des présentations: à préciser, en fonction du nombre d'étudiants dans le cours

Plan de dissertation : Vous êtes fortement encouragés de discuter de votre choix du sujet de dissertation, de son plan et de la bibliographie avec la professeure. Cette étape n'est pas évaluée mais assure une meilleure progression vers la rédaction de la dissertation.

Dissertation : Il s'agit d'un travail écrit (12pt, Times New Roman, double interligne) basé sur les lectures faites sur un aspect choisi du français en contact. La structure du travail doit inclure la problématique, un aperçu des méthodologies et approches proposées, des résultats, ainsi que les conclusions, problèmes qui persistent, commentaires). Les étudiants au doctorat sont encouragés à effectuer une recherche originale. Longueur : environ 10 pages plus une bibliographie.

Plan du cours

Semaine	Date	Matière Thème et Lecture à faire	Évaluations
1	Le 8 jan	Présentation du cours	
2	Le 15 jan	Le français au Canada (Ontario)	
3	Le 22 jan	Le français au Canada (Ontario)	
4	Le 29 jan	Le français au Canada (les Maritimes)	
5	Le 5 fév	La variation en français L1 et L2	
6	Le 12 fév	La variation en français L1 et L2	
7	Le 19 fév	Le français en Europe (différentes régions de France)	Résumé d'un article

Semaine	Date	Matière Thème et Lecture à faire	Évaluations
8	Le 5 mars	Le français en Europe (Suisse, Belgique)	Bibliographie analytique
9	Le 12 mars	Le français dans l'Ouest canadien	
10	Le 19 mars	Le français aux États-Unis	Plan de dissertation
11	Le 26 mars	Le français en Afrique et dans l'Océan Indien	
12	Le 2 avril	Sujets divers	
Le 16 avril			Dissertation

Plagiat

Tout plagiat sera porté à la connaissance du Directeur du département et du vice-doyen (Associate Dean, Faculty of Arts) et sera sanctionné. Le plagiat consiste à emprunter un texte ou une partie de texte sans employer les guillemets (« ») et/ou sans en indiquer la source précise (référence bibliographique complète), de façon à ce que le lecteur croie qu'il s'agisse de vos propres mots. Il peut s'agir d'un texte tiré d'un livre, d'un article, d'un site internet ou encore du travail d'un(e) autre étudiant(e), etc. Veuillez noter que soumettre (en tout ou en partie) un travail déjà présenté dans un autre cours est tout aussi inacceptable. Pour plus d'informations, voir les liens indiqués à la fin du plan de cours.

Department policy

The Department reserves the right to refuse admission to, and/or credit for, any of its language courses to a student who has, in the view of the Department, a level of competence unsuited to that course.

University policies

Academic Integrity

In order to maintain a culture of academic integrity, members of the University of Waterloo community are expected to promote honesty, trust, fairness, respect and responsibility. See the [UWaterloo Academic Integrity Webpage \(https://uwaterloo.ca/academic-integrity/\)](https://uwaterloo.ca/academic-integrity/) and the [Arts Academic Integrity Office Webpage \(http://arts.uwaterloo.ca/current-undergraduates/academic-responsibility\)](http://arts.uwaterloo.ca/current-undergraduates/academic-responsibility) for more information.

Grievance

A student who believes that a decision affecting some aspect of his/her university life has been unfair or unreasonable may have grounds for initiating a grievance. Read [Policy 70, Student Petitions and Grievances, Section 4 \(https://uwaterloo.ca/secretariat/policies-procedures-guidelines/policy-70\)](https://uwaterloo.ca/secretariat/policies-procedures-guidelines/policy-70). When in doubt please be certain to contact the department's administrative assistant who will provide further assistance.

Discipline

A student is expected to know what constitutes academic integrity to avoid committing academic offenses and to take responsibility for his/her actions. A student who is unsure whether an action constitutes an offense, or who needs help in learning how to avoid offenses (e.g., plagiarism, cheating) or about "rules" for group work/collaboration should seek guidance from the course professor, academic advisor, or the graduate associate dean. For information on categories of offenses and types of penalties, students should refer to [Policy 71, Student Discipline \(http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/Policies/policy71.htm\)](http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/Policies/policy71.htm). For typical penalties check [Guidelines for the Assessment of Penalties \(http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/guidelines/penaltyguidelines.htm\)](http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/guidelines/penaltyguidelines.htm).

Appeals

A decision made or penalty imposed under Policy 70, Student Petitions and Grievances (other than a petition) or Policy 71, Student Discipline may be appealed if there is a ground. A student who believes he/she has a ground for an appeal should refer to [Policy 72, Student Appeals \(http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/Policies/policy72.htm\)](http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/Policies/policy72.htm).

Accommodation for Students with Disabilities

Note for students with disabilities: The [AccessAbility Services](#) office, located on the first floor of the Needles Hall extension (1401), collaborates with all academic departments to arrange appropriate accommodations for students with disabilities without compromising the academic integrity of the curriculum. If you require academic accommodations to lessen the impact of your disability, please register with the AS office at the beginning of each academic term.